

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL

Un PRU opérationnel à Saint-Imier et Villeret en cas de besoin

En cas de catastrophe ou de situation d'urgence, les communications peuvent s'avérer difficiles ou être interrompues.

De même, l'alimentation en eau potable peut être suspendue en raison d'une pollution temporaire ou d'un incident technique par exemple. Les autorités doivent donc être en mesure de pourvoir aux besoins de leur population en eau minérale pour leur permettre d'assurer les tâches essentielles (boisson, cuisine notamment).

Dans ces cas de figure, mais pas uniquement, les citoyens imériens auront la possibilité de venir s'informer, passer des appels urgents via des moyens auxiliaires ou s'approvisionner en eau potable ou en denrée de première nécessité au point de rencontre d'urgence (PRU) de Saint-Imier.

La Municipalité de Saint-Imier a décidé d'installer son PRU à l'Espace Beau-Site. Le PRU peut être activé par les autorités communales, régionales ou cantonales selon la nature et l'ampleur de l'événement qui serait survenu.

Le 13 octobre 2026 sera l'occasion, pour les personnes affectées au PRU de Saint-Imier de tester les liaisons Polycom et de faire fonctionner la génératrice afin de garantir que ces éléments fonctionnent en cas de besoin.

Bienvenue à notre nouveau collaborateur

Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à Monsieur Yannick Zengue

Service des bâtiments et infrastructures sportives



qui a débuté son emploi en qualité de concierge à 50 %, le 1^{er} octobre 2026 au sein du Service des bâtiments et infrastructures sportives.

Le Conseil municipal se réjouit de collaborer avec lui et lui souhaite plein succès et beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions.

Jubilaires 2026

Collaborateurs de la Municipalité fêtés



De g. à d. : Christian Zihlmann, Vincent Brahier, Patrick Adatte, John Nappiot, Yves Vuilleumier et Olivier Jost.

Cette année, la Municipalité de Saint-Imier compte 6 jubilaires :

Christian Zihlmann (25 ans), Vincent Brahier (20 ans), Patrick Adatte (20 ans), John Nappiot (30 ans), Yves Vuilleumier (20 ans) et Olivier Jost (15 ans).

Dans le cadre d'une petite cérémonie suivie d'un repas, le Conseil municipal a célébré avec fierté les nombreuses années d'engagement de chacun d'entre eux au sein de la Municipalité.

Le Conseil municipal tient à les remercier chaleureusement pour leur fidélité et leur travail exemplaire durant ces années. Il se réjouit de poursuivre sa collaboration avec eux et leur souhaite plein succès dans leurs projets.

Saint-Imier, le 6 octobre 2026